

Remise des clés de la CS4 à La Rhônelle

Vendredi 24 mars 2017 à 18h

Allocution de M. Fabien THIEME

Maire – Vice-président de Valenciennes Métropole

Mesdames, messieurs,

L'entrée dans un nouveau logement est toujours un moment important de la vie.

Hier et aujourd'hui, vous tous, présents ici, avez reçu les clés de votre avenir des mains des représentants de la SA du Hainaut.

La Ville de Marly entretient un lien privilégié avec les bailleurs présents sur son territoire ; que ce soit sur la question des rénovations de logements, des aménagements des espaces publics ou, plus largement, de la vie des quartiers.

C'est la raison pour laquelle j'ai tenu, en accord avec M. MARCHAND, à ce que se tienne ce moment convivial.

L'occasion, pour les élus que nous sommes, de rencontrer nos nouveaux administrés et pour vous, habitants de Marly, désormais, de faire connaissance avec l'équipe municipale.

Nous sommes ici sur un site qui incarne à la fois le passé industriel de la ville mais aussi son renouveau avec, quel meilleur exemple, la transformation des anciens bureaux des ANF FRANGECO en Maison des Associations.

Un équipement structurant pour le quartier et la ville, inauguré l'an dernier et qui abrite aujourd'hui, outre les nombreuses activités de l'Amicale Laïque et de plusieurs autres associations, le Point Information Jeunesse (PIJ), un espace numérique et ses cours d'informatique et une salle de réunion régulièrement utilisée par les clubs et associations de Marly et au-delà.

L'ensemble de logements dans lequel vous résidez à présent est la quatrième et dernière tranche d'un programme de 249 logements porté par la SA du Hainaut.

Les CS1 et CS2 étaient composées, chacune, de 62 logements collectifs du T2 au T4 ; la CS3 de 66 logements du T2 au T4 et la CS4 où nous nous trouvons ce soir de 54 T2 et T3.

Sans oublier :

- les 20 logements individuels des impasses Gilbert BECAUX, Georges BRASSENS, Edith PIAF et Boris VIAN ;
- les 70 appartements de la résidence « de Beaulieu », chemin Latéral ;
- les 69 logements collectifs de la résidence « Les Naturiales », rue BARBARA ;
- les 47 habitations estampillées « Pierres et Territoires » ;
- les 93 logements privés de la résidence « Edouard Denis », rue Pierre BACHELET ;
- et les lotissements privés individuels des rues Boris VIAN (9 maisons), Léo FERRE (16 maisons) et Daniel BALAVOINE (16 maisons).

Tous ces programmes contribuent à assurer la mixité sociale souhaitée par la Ville de Marly, en concertation avec les bailleurs et autres opérateurs, au bénéfice des habitants.

La mutation de cet ancien site industriel en quartier « à haute qualité environnementale » est en cours. La transformation de l'ancienne voie ferrée toute proche en liaison routière - avec aménagements paysagers, zones de circulation piétonne et cycliste, etc. - marquera une nouvelle étape, non négligeable, de cette mutation.

Il s'agit là d'un projet de 4,3M€ porté intégralement par Valenciennes Métropole, dans le cadre des fructueux échanges entre la Ville et l'Agglo.

Vous le voyez, vous êtes ici dans un quartier qui a déjà beaucoup évolué et qui devrait encore se transformer dans les mois et les années à venir.

La question de sa desserte par les transports en commun est une préoccupation des habitants jusqu'à la route d'Aulnoy. Et elle est régulièrement portée par les élus que nous sommes devant le SIMOUV, le syndicat des transports.

Une meilleure desserte par le réseau de bus constituerait en effet un « plus » pour les habitants et usagers du secteur.

Mesdames et messieurs, je vous souhaite un bon emménagement, et d'être pleinement heureux dans votre nouveau logement.